

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 29 janvier 2024**

**Délibération n° 2024-2176**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Vénissieux

Objet : Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Minguettes Clochettes - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé sur les parcelles cadastrées CB 39, CB 38p (A) et CB 38p (B), situées 36 boulevard Lénine et appartenant à l'office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

**Rapporteur** : Madame Béatrice Vessiller

**Président** : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 12 janvier 2024

Secrétaire élu(e) : Monsieur Nicolas Barla

**Présents** : Mme L. Arthaud, M. B. Artigny, Mme F. Asti-Lapperrière, M. P. Athanaze, Mme C. Augey, M. M. Azcué, M. F. Bagnon, M. N. Barla, Mme É. Baume, M. Y. Ben Itah, Mme F. Benahmed, M. I. Benzeghiba, M. B. Bernard, Mme S. Blachère, M. P. Blanchard, M. Y. Blein, Mme L. Boffet, Mme D. Borbon, Mme Y. Bouagga, Mme F. Bouzerda, Mme N. Bramet-Reynaud, Mme C. Brossaud, M. R. Brumm, Mme V. Brunel, M. J. Bub, M. F-N. Buffet, Mme C. Burillon, Mme M-C. Burricand, Mme M-A. Cabot, M. J. Camus, Mme C. Cardona, Mme M. Carrier, Mme S. Chadier, M. P. Chambon, M. M. Chihi, M. P. Cochet, M. C. Cohen, Mme G. Coin, Mme B. Collin, M. G. Corazzol, Mme D. Corsale, Mme D. Crédoz, Mme C. Crespy, Mme C. Creuze, Mme L. Croizier, M. H. Dalby, M. J-L. Da Passano, M. P. David, M. R. Debû, Mme N. Dehan, M. G-L. Devinaz, M. M. Diop, M. I. Doganel, M. G. Doucet, Mme V. Dubois Bertrand, Mme F. Dubot, Mme C. Dupuy, Mme H. Duvivier Dromain, Mme M. Edery, Mme M. El Faloussi, Mme C. Etienne, Mme M. Fontaine, Mme S. Fontanges, Mme R-F. Fournillon, Mme N. Frier, M. A. Galliano, Mme H. Geoffroy, Mme N. Georgel, M. C. Geourjon, M. C. Girard, Mme V. Giromagny, M. S. Godinot, M. S. Gomez, M. M. Grivel, Mme A. Groperrin, M. F. Grout, M. P. Guelpa-Bonaro, Mme M. Guerin, M. T. Haon, Mme S. Hémain, Mme B. Jannot, M. D. Kimelfeld, M. J-C. Kohlhaas, Mme C. Lagarde, M. L. Lassagne, Mme M. Lecerf, M. M. Le Faou, M. L. Legendre, M. J-M. Longueval, M. V. Lungenstrass, M. M. Maire, M. C. Marguin, M. R. Marion, M. P-A. Millet, M. J. Mône, M. V. Monot, Mme V. Moreira, Mme D. Nachury, M. F. Novak, Mme C. Panassier, M. R. Payre, M. L. Pelaez, Mme J. Percet, M. É. Perez, Mme I. Perriet-Roux, Mme N. Perrin-Gilbert, Mme I. Petiot, M. G. Petit, Mme M. Picard, Mme M. Picot, M. G. Pillon, Mme S. Popoff, M. E. Portier, Mme É. Prost, M. C. Quiniou, M. M. Rantonnet, M. J-C. Ray, Mme A. Reveyrand, Mme V. Roch, M. T. Rudigoz, Mme S. Runel, Mme M. Saint-Cyr, Mme V. Sarselli, Mme J. Sechaud, M. L. Seguin, M. J-J. Sellès, Mme N. Sibeud, M. J. Smati, Mme C. Subat, M. F. Thevenieau, M. Y-M. Uhrich, Mme L. Vacher, M. C. Van Styvendael, M. É. Vergiat, Mme B. Vessiller, M. M. Vieira, M. M. Vincent, Mme M. Vullien, M. D. Vullierme, Mme S. Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : M. B. Badouard (pouvoir à Mme V. Brunel), M. L. Barge (pouvoir à M. J-J. Sellès), M. P. Blache (pouvoir à Mme D. Nachury), M. F. Camus (pouvoir à Mme V. Giromagny), M. P. Charmot (pouvoir à Mme S. Fontanges), Mme F. Delaunay (pouvoir à Mme N. Dehan), Mme L. Fréty (pouvoir à Mme C. Lagarde), M. G. Gascon (pouvoir à Mme D. Corsale), Mme Z. Khelifi (pouvoir à M. P. Athanaze), Mme C. Pouzergue (pouvoir à Mme V. Sarselli).

**Conseil du 29 janvier 2024****Délibération n° 2024-2176**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Vénissieux

Objet : Développement urbain - Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Minguettes Clochettes - Acquisition, à titre onéreux, d'un terrain nu situé sur les parcelles cadastrées CB 39, CB 38p (A) et CB 38p (B), situées 36 boulevard Lénine et appartenant à l'office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2024, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

Le projet de renouvellement urbain Minguettes Clochettes porté par la Métropole de Lyon et la Ville de Vénissieux a été créé par délibération du Conseil n° 2019-4056 du 16 décembre 2019.

La décision du comité d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine de septembre 2022 a émis un avis favorable pour l'intégration d'une opération d'aménagement portée par la Métropole pour assurer la transformation urbaine du quartier de la Darnaise nécessitant la démolition, par l'OPH Grand Lyon habitat, de quatre tours afin de libérer du foncier et de permettre l'extension du parc des Minguettes jusqu'au boulevard Lénine, la création d'une place publique et la construction de locaux d'activités et de logements en diversification.

L'enjeu étant de compléter les opérations inscrites à la convention de site portées par l'OPH Grand Lyon habitat :

- résidentialisation des tours conservées,
- étude de prévention situationnelle,
- démarche d'accompagnement des habitants.

**II - Désignation des biens**

À ce titre, la Métropole souhaite se porter acquéreur d'un terrain nu situé sur les parcelles cadastrées :

- CB 39 d'une superficie d'environ 565 m<sup>2</sup>,
- CB 38p (A) d'une superficie d'environ 1 524 m<sup>2</sup>,
- CB 38p (B) d'une superficie d'environ 1 505 m<sup>2</sup>,
- le tout d'une superficie totale d'environ 3 594 m<sup>2</sup> situé 36 boulevard Lénine à Vénissieux. L'ensemble appartenant à l'OPH Grand Lyon habitat.

**III - Conditions de l'acquisition**

Aux termes du projet d'acte, l'OPH Grand Lyon habitat cèdera les biens en cause au prix de 57 € du mètre carré, conformément au protocole de préfiguration des projets de renouvellement urbain de la Métropole, soit un prix total de 204 858 €HT auquel s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée au taux de 20 % qui s'élève à 40 971,60 €, soit un montant total de 245 829,60 € TTC, biens cédés libres ;

Vu les termes de l'avis de la direction de l'immobilier de l'État du 3 juillet 2023, joint au dossier ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** l'acquisition, par la Métropole, à titre onéreux pour un montant de 245 829,60 € TTC, des parcelles cadastrées CB 39, CB 38p (A) et CB 38p (B) de terrain nu d'une superficie totale d'environ 3 594 m<sup>2</sup>, bien cédé libre, situées 36 boulevard Lénine à Vénissieux et appartenant à l'OPH Grand Lyon habitat, dans le cadre du NPNRU Minguettes Clochettes.

**2° - Autorise** le Président de la Métropole à signer tous actes et documents afférents à la présente acquisition.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation d'engagement P06 - Aménagements urbains, individualisée le 20 novembre 2023, pour un montant de 450 000 € en dépenses et 553 456 € en recettes sur l'opération n° 0P06O7140.

**4° - La somme** à payer sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2024 - chapitre 21, pour un montant de 245 829,60 € correspondant au prix de l'acquisition et de 4 510 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 30 janvier 2024**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20240129-315028-DE-1-1 Date de télétransmission : 30 janvier 2024 Date de réception préfecture : 30 janvier 2024
---